



## abandon garde alternée et mise en place garde totale

Par **portron**, le **20/01/2012** à **12:12**

bonjour,

je suis séparée du père de mes enfants depuis avril 2011, nous avons les enfants en garde alternée (1 semaine sur 2), décision officialisée par le tribunal depuis septembre 2011.

le papa souhaite mettre fin à la garde alternée et avoir ses enfants seulement 5 semaines dans l'année.

je suis infirmière, mes horaires sont évidemment assez irréguliers, je travaille 1 week end sur 2 mais j'arrive, péniblement, à me débrouiller pour travailler en horaires plus stables (9h-17h) les semaines où j'ai mes enfants et ne travaille pas ces week ends là.

le papa me demande d'engager les démarches juridiques par rapport à la garde. Est ce à moi de faire ces démarches? Quel est mon recours s'il ne récupère pas ses enfants comme convenu à l'école la semaine où il doit les avoir? Est ce que le juge peut lui imposer une garde différente de celle qu'il demande même s'il n'est pas d'accord?